

Les Cloches de Saint-Boniface

ORGANE DE L'ARCHEVECHE ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE
DE SAINT-BONIFACE

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine

Vol. II.

13 OCTOBRE, 1903.

No. 41

SOMMAIRE—Lettre de Mgr Taché. Consecration de l'Eglise de N. D. du Portage, Ont. La Vie Païenne des Cris du T. N. O. M. Botrel à M. Combes. Ding! Dang!

Monseigneur Tache

XXVII.— LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHE A SA MERE PENDANT SON TROISIEME VOYAGE AU LAC CARIBU

LAC-SERPENT

6 JUIN 1850

Ma bien bonne et tendre mère,

Les voyageurs n'aiment point ordinairement les *dégrads*. Aujourd'hui cependant je ne suis point de l'avis de mes confrères ; je suis *dégradé* par le vent et la pluie, mais bien aise de cette circonstance, puisqu'elle me donne la facilité de m'acquitter d'un devoir, que des occupations trop multipliées ne m'avaient point permis de remplir avant mon départ. Je vous ai écrit par l'express de l'hiver

une longue lettre qui devra vous parvenir bientôt ; au retour du même exprès, j'ai reçu la petite lettre que vous m'avez envoyée par M. Lacombe. Quoique bien courte, elle m'a beaucoup réjoui pour la raison toute simple qu'elle me venait de la personne que j'aime le plus ici-bas. Oui, bonne mère, dans l'isolement où je me trouve, quelques lignes de personnes aimées me procurent une véritable satisfaction ; mais quand ces lignes me viennent de vous, elles ont je ne sais quel charme qui me les rend encore plus chères. J'ai appris par cette lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer encore une montre. Quelqu'utile que soit cet instrument je ne l'aurais pas demandé, si j'avais cru devoir vous causer tant de trouble. M. Lafèche m'avait donné la sienne qui était excellente, et pour laquelle je vous ai aussi demandé des aiguilles. Malheureusement, il est arrivé à cette dernière aussi une catastrophe qui l'a mise hors de route ; si elle ne peut point être réparée à la Rivière-Rouge, il pourrait bien se faire qu'elle vous serait envoyée ; je crois vous avoir écrit ce qu'il y aurait à faire dans ce cas. Celle que vous m'avez envoyée par M. Lacombe, est à la Rivière-Rouge, ou plutôt je la crois partie ces jours derniers, avec le Père Maisonneuve qui doit me l'apporter et nous rejoindre. Je suis toujours bien portant et satisfait de ma position ; seulement il m'a fait peine de passer l'hiver seul ; il y a plus de neuf mois que je ne me suis point confessé et ne pourrai pas le faire avant un mois et demie ; c'est passablement long, surtout pour moi qui, en travaillant au salut des autres, ne pense pas toujours assez au mien. Je me rassure pourtant parceque le bon Dieu n'est point un Sauvage et qu'il doit avoir une miséricorde particulière pour ceux, qui malgré leur faiblesse, désirent lui gagner des âmes. J'ai en ce moment un autre chagrin qui est le plus poignant de ceux que j'ai éprouvés depuis que j'ai quitté le Canada. Je vous ai parlé bien des fois de M. McKenzie, respectable bourgeois de l'Île à la Crosse, et de sa famille, dont les bontés toutes paternelles ont beaucoup contribué à adoucir aux Missionnaires du district de la Rivière aux Anglais, les difficul-

tés inévitables de nouveaux établissements, dans ces régions barbares et inhospitalières. Cette année, plus que jamais encore, j'ai été de leur part, l'objet de soins et d'attentions délicates, auxquelles certainement je ne pouvais pas raisonnablement m'attendre. Je m'étais toujours flatté que le bon Dieu récompenserait lui-même le bienfait à son indigne ministre, en accordant à mes bienfaiteurs d'ouvrir les yeux à la lumière du Catholicisme. J'ai passé l'hiver en neuvaines à la bonne mère dans ce but, mais mes prières trop faibles n'ont point encore été exaucées. M. McKenzie et sa famille ont quitté l'île à la Crosse, où nous les avons trouvés à notre arrivée.

Cette circonstance est pour moi la cause d'une douleur amère que je ne puis pas même déguiser à l'extérieur. La position spirituelle de M. McKinzie est bien sans doute ce qui me chagrine davantage, mais la peine que j'en éprouve est encore augmentée par le spectacle des souffrances physiques qui l'accablent. Infirmes depuis longtemps, ce digne vieillard a été frappé d'une nouvelle maladie, quelques jours avant son départ. Il est privé complètement de l'usage de l'une de ses jambes et ses deux béquilles sont insuffisantes pour l'aider à faire même quelques pas. Malgré tout cela, il est en route avec tous les inconvénients qu'offre la manière de voyager dans ces pays-ci. Je suis encore avec lui et souffre beaucoup de le voir ainsi souffrir. Le bon Dieu veut peut-être me punir par là de l'attachement trop vif que j'ai pour cette famille, mais pourquoi ne suis-je pas la seule victime ?

Bonne Mère, priez donc instamment pour que l'heure de la miséricorde sonne en faveur des bienfaiteurs signalés de votre fils. Vous savez de quelle nature je suis, (ce n'est pas ma faute si le bon Dieu a calqué mon caractère sur celui de ma mère) et par conséquent ce que je dois éprouver en me séparant de personnes auxquelles j'ai tant d'obligations. Dieu a promis d'écouter une prière constante, je veux que la mienne ait cette qualité, qui sait si elle ne pourra pas suppléer à son peu de ferveur ? Je ne puis point croire que la Sainte-Vierge me joue un tour de cette nature, c'est trop en

dehors du cadre de ses habitudes et où en serait la prière de Saint-Bernard ?

Je suis encore en route pour le Lac Caribou ; je devais m'y rendre en canot, mais M. McKenzie, m'ayant offert un passage sur ses berges, j'ai cru devoir accepter ; mon canot me suit et je me constituerai passager à son bord, au portage du fort de Traite, où il me faudra faire mes adieux à M. McKenzie. Je verrai aussi là M. G. Deschambault, dont je pourrai peut-être vous donner quelques nouvelles, si le temps ne me presse pas trop. Il était bien, ainsi que sa famille, vers le milieu de l'hiver, je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis. Quand je dis qu'il était bien ce n'est pas à dire que l'abondance régnât dans son fort. Le Lac Caribou est toujours une pauvre place, mais cette année la pauvreté y a encore été plus grande qu'à l'ordinaire.

(A suivre)

Consecration de l'Eglise de Notre-Dame du Portage, Ont.

Il y a quelques semaines, Mgr l'archevêque consacrait pour la première fois depuis son élévation au siège archiépiscopal de Saint-Boniface, l'église catholique de Saint Augustin, à Brandon. Des fêtes splendides ont été organisées à cette occasion. Dimanche dernier, le 11 octobre, des fêtes semblables avaient lieu au Portage du Rat, Ont, chez les RR. PP. Oblats pour la consécration de l'église de Notre Dame du Portage. De même que les dates du 29 et 30 Aout seront mémorables dans les annales des RR. PP. Rédempt. de Brandon, de même aussi le 11 octobre aura son retentissement dans les annales des RR. PP. Oblats du Portage du Rat et dans tout le diocèse.

Mgr l'archevêque commença la cérémonie de la consécration à 8h. Sa Grandeur était assisté par le R. P. Dugas, S. J., recteur du Collège de Saint Boniface et par le R. P. Charles Sebrecht, C. SS. R. de Brandon. Le Rév. M. J. A. Trudel, secrétaire de Monseigneur, dirigeait les cérémonies, aidé de M. l'abbé M. Mirault, diacre. Le plain-chant si beau et si difficile de cette imposante cérémonie liturgique a été admirablement rendu par le R. P. Emard, O. M. I., et M. Lellier, chantre de Keewatin. Nous devons nos plus sincères félicitations à ces deux chantres qui se sont acquittés de leur tâche avec un si grand succès.

Après la cérémonie de la consécration qui dura près de trois heures, eut lieu la grand'messe chantée par le R. P. Cahill, O. M. I., Supérieur de Ste Marie de Winnipeg, assisté par le R. P. Calmès, O. M. I., et par M. l'abbé R. Dumoulin, S. D. Après le chant de l'Evangile, le R. P. Drummond, S. J., a donné le sermon de circonstance en anglais et en français. L'érudit prédicateur a rappelé à la mémoire des fidèles l'origine de la cérémonie de la consécration. Après avoir montré que la dédicace du temple de Solomon n'était qu'une figure du temple du Nouveau Testament, le prédicateur a fait ressortir la sainteté de nos églises par la présence sacramentelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a rappelé aux fidèles avec quel respect et quelle dignité l'on doit se tenir dans le temple, les a être plus assidus aux différents offices qui s'y font et à y venir avec un grand esprit de foi.

Après la grand'messe un magnifique banquet fut servi au presbytère par les Dames du Portage du Rat. Les Forestiers catholiques du Portage, de Norman et de Keewatin, la Société catholique de Bienfaisance Mutuelle, C. M. B. A., étaient représentées par leur président. Le rédacteur du journal "The Miner" et d'autres protestants influents, financiers ou marchands, mariés à des femmes catholiques, avaient été invités à se joindre aux principaux catholiques du Portage, de Norman et de Keewatin. Nous

Donnons ici le Menu de ce banquet comme un témoignage de reconnaissance et de délicates attentions aux trois des anciens curés de la paroisse.

* * *

GRAND DINER

EN L'HONNEUR DE

Sa Grandeur Mgr L. P. H. Langevin, O. M. I.

LE 11 OCTOBRE 1903

MENU

Céleri

Olives

Soupe

Queue de bœuf à la Beaudin

Poisson

Poisson Blanc du Lac des Bois, Sauce aux Œufs à la Française

Bouillis

Langue au Portage du Rat, Cotes de Mouton à la Saint-Boniface, Sauce

Entrees

Salade au Poulet à la Gendreau

Ananas et Salade aux Framboises

Rotis

Volaille à la Canadienne, Sauce, Aloyau de bœuf à la C.M.B.A., Sauce brune

Veau à la Forestier Catholique, appret

Extras

Perdrix et Lapin à la Poitras

Legumes

Pommes de terre à la Irlandaise, Pauais Ecossais à la Irlandaise

DESSERT

Pudding aux Prunes à l'Hopital Catholique, Brandy, Sauce à la Central

Tarte au Citron à la Présidente

Gelée à la Consécration, Crème à la Glace du Klondyke

Fruits

Noix

Raisins

Thé et Café

Gateaux choisis

A la fin du repas, le R. P. Gendreau, O.M.I., a pris la parole pour remercier Mgr l'archevêque d'avoir bien voulu venir consacrer cette église et avoir apporté par là, plus de grâces pour les fidèles de la paroisse, et avoir couronné l'Œuvre du R. P. Beaudin, O. M. I., qui a fondé cette paroisse au milieu de bien des sacrifices et de privations. C'est à lui que revient tout l'honneur de cette fête. Mgr l'archevêque répondit en anglais et sut en termes bien appropriés rendre hommage au R. P. Beaudin, O. M. I., en rappelant que la fondation du Portage n'était qu'une des quatre œuvres catholiques et sociales du R. Père. En effet, c'est le R. Père Jean-Baptiste Beaudin O. M. I., qui fonda la paroisse de Ste Marie de Winnipeg, Brandon, Selkirk et le Portage du Rat. A ce titre le R.P. ne mérite pas seulement les remerciements des fidèles catholiques, mais aussi de tous les citoyens où il a établi les paroisses, car il a fait là une œuvre catholique et sociale. Monseigneur remercia ensuite les Dames du Portage pour le repas seculent qu'elles avaient préparé.

Sous l'invitation de Monseigneur, le R. P. Beaudin, O. M. I., répondit en termes très émus aux remerciements qui lui étaient adressés. " Cette fête et ce bon souvenir que l'on veut bien me garder me touche beaucoup parceque c'est le couronnement d'une œuvre bien cher à mon cœur et qui, je dois l'avouer, m'a bien coûté quelques misères dans les commencements surtout." Le R. P. Dugas, S. J. recteur du Collège de Saint Boniface prit ensuite la parole et fit remarquer l'heureux mélange des différentes nationalités mentionnées dans le "Menu", ce qui lui donna occasion de dire un bon mot sur la charité catholique qui est bien propre à unir les populations parcequ'elle prends sa source dans le cœur de Jésus. Le R. Père remercia au nom du Collège de Saint Boniface, le R. P. Gendreau O. M. I. pour l'intérêt qu'il porte à ce collège et qu'il appelle "Son Collège" où il envoie des enfants du Portage du Rat. Aussi sous l'invitation de Monseigneur, le R. P. Charles, C. S. S. R.

a pris la parole et a fait remarquer qu'il était heureux de constater que Brandon et le Portage du Rat avait entre eux des liens si étroits puisque le R. P. Beaudin était le fondateur de ces deux paroisses et il a félicité les Oblats de leur belle œuvre.

Mons. Weir, banquier du Portage du Rat s'est ensuite levé à la demande de Monseigneur et il a relevé et remercié Sa Grandeur d'avoir bien voulu dire qu'il appartenait à l'Eglise Catholique par le coeur, c'est-à-dire par sa femme, et il a manifesté sa satisfaction d'avoir entendu Monseigneur dire à l'assistance que l'oeuvre du R. P. Beaudin intéressait toute la ville du Portage et à cette occasion il a fait un très bel éloge du Révérend Père fondateur de la paroisse. M. Earngy, rédacteur du "Miner", a remercié Monseigneur de l'avoir invité à dire ses impressions et il a fait observer qu'il avait entendu souvent nommer le R. P. Beaudin comme un des hommes des plus populaires. M. l'Heureux de Norman, président des Forestiers Catholiques et M. Lellier de Keewatin ont aussi adressé la parole au nom des sociétés catholiques et au nom de la mission de Saint Louis de Keewatin.

Le soir à 7.30 eut lieu les exercices du mois du Saint Rosaire, après lesquels vint la présentation des adresses à Sa Grandeur Mgr l'archevêque. M. Dahm, marchand, a lu d'abord une adresse en anglais, au nom de la paroisse de N. D. du Portage ; puis, M. Philippe Lessard lu une adresse en français, au nom de la Société Catholique de Bienfaisance Mutuelle, et enfin M. l'Heureux de Norman a lu une adresse au nom des Forestiers Catholiques.

Dans chacune de ces adresses il a été fait mention des écoles catholiques, et on a formulé des vœux pour le règlement final de la question des écoles du Manitoba. M. Dahm a relevé surtout le dévouement des Rds Pères Oblats, et il a exprimé la vive reconnaissance de la paroisse envers ces zélés religieux qui ont su, grâce à leur désintéressement, compléter l'oeuvre de l'église en en payant la dette toute entière.

Monseigneur répondit en anglais et en français ; et manifestant sa joie de voir ces sociétés venir exposer leur foi, Sa Grandeur profita des beaux sentiments exprimés dans ces adresses pour encourager les fidèles à entrer dans ces sociétés et pour faire observer que les membres de ces sociétés ne doivent pas être catholiques de nom seulement, et au sein de leurs réunions intimes ; mais elles

doivent être catholiques en public et dans la vie sociale, en usant de leurs droits de citoyens pour défendre les intérêts catholiques comme par exemple "La liberté catholique dans notre pays". Ils doivent avoir le zèle de s'instruire des vérités catholiques et de l'action de l'Église dans le monde en encourageant des journaux, des publications catholiques. Ils doivent aussi donner le bon exemple en envoyant fidèlement leurs enfants aux écoles catholiques, non parceque l'évêque ou le curé le leur demande, mais parceque c'est un devoir de conscience. Monseigneur a rappelé en anglais, le souvenir des vieilles cathédrales d'Angleterre, d'Écosse, d'Allemagne, de Suède, de Norvège et de Danemark, consacrées autrefois par des évêques catholiques en union avec Rome et passées aux mains des non-catholiques, et il en a profité pour encourager les fidèles à aimer davantage leur église consacrée et à y prier pour qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Après le sermon un Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Monseigneur l'archevêque clôtura cette belle fête de la Consécration de l'Église de Notre Dame du Portage. Cette église a été bâtie en 1890 par le Rev. P. J. Bte Beaudin, O. M. I., qui a su payer la plus grande partie de la dette. Le R. P. J. Poitras, O. M. I., maintenant procureur provincial des Oblats à Ste Marie, a bâti le presbytère en 1899 et a continué de diminuer cette dette. Enfin le R. P. Edmond Gendreau, O. M. I., ancien vicaire-général au Yukon, a libéré l'église de toute dette tout en y faisant des améliorations considérables. Le R. P. Blais, O. M. I., missionnaire colonisateur, a aussi été curé du Portage durant plus d'un an, et les paroissiens ont gardé le meilleur souvenir de ses éloquents sermons et de son zèle tout apostolique.

DING ! DANG !

M. Napoléon Poirier, nouvellement arrivé de la Province de Québec, est parti mercredi le 7 octobre pour St Maurice, Assa., où il a été nommé curé.

M. l'abbé A. Bastien, missionnaire résident de Ste Amélie, est de retour d'un voyage dans la Province de Québec où il est allé faire de la colonisation.

La Vie Païenne des Cris du

TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

(Suite).

DANSE POUR RAPPELER LES MORTS SUR LA TERRE.

Pour l'exécution de cette danse, les indiens arrangent leurs cheveux des deux côtés de la tête, ils s'habillent et se peignent de toutes couleurs. Au derrière de la tête, ils lient un faisceau de plumes en forme d'évantai. On tire et on cuit un gros chien pour l'occasion. Une fois prêt, ils entrent dans la tente et y attendent l'arrivée des tambours et des chanteurs. Quelques instants après, ils en sortent, tambours en tête et chantent dans l'espoir de voir les morts sortir de terre pour se joindre dans la danse avec les vivants. Quand les chanteurs ont exécuté plusieurs chants pour les morts, des indiens se lèvent et vont crier, hurler, danser autour des marmites renfermant le chien ; toujours pensant que les morts sont de compagnie. On retire ensuite le chien et chacun en mange un morceau en l'honneur des morts qui ont dansé avec eux, car, quoiqu'ils puissent danser, pensent-ils, ils ne peuvent cependant ni manger, ni boire. Le repas terminé, les indiens finissent la danse, et les morts reposent à nouveau.

LA DANSE DU SOLEIL.

Cette danse, qui a lieu une fois l'an, dans le mois de juin, dure trois jours et trois nuits. C'est une espèce d'expiation que les indiens promettent pendant l'année si quelque membre malade de leurs familles, guérissait. Des indiens vont jusqu'à promettre de se percer la peau avec un os et de passer à travers une corde fine mais longue et forte. Cette corde est attachée à un grand poteau au milieu de la tente, et autour duquel l'indien danse tout en tirant la corde et en jetant des cris. Les autres indiens, placés d'un côté de la tente, qui dansent également, ont tous des sifflets à la bouche, et les femmes en font de même de l'autre côté. Au-devant des dan-

seurs il y a une palissade faite de branches et derrière laquelle ils se retirent après chaque danse. Quand les tambours recommencent à battre et les chanteurs à chanter, les danseurs se relèvent, sifflent tout en dansant et regardent vers le même endroit pendant toute la durée de la danse. Et ainsi ils s'en donnent pendant trois jours et trois nuits sans manger ni boire ! Entre les danseurs, se trouve le vieil indien qui exécute la "danse du soleil". Habillé tout de blanc, un masque blanc sur la figure dont les yeux et la bouche sont peints de jaune, le vieillard danse les bras étendus et siffle en même temps.

Cette danse finie, deux indiens introduisent, dans la tente, ornée de flanelles et de cotonnades de différentes couleurs, celui qui doit exécuter la danse avec la corde dans la peau. Celui-ci, couvert d'un drap, se jette sur les pieds devant le poteau sur lequel on a peint une tête de bœuf et sollicite un rêve pour lui aider, — nous avons vu plus haut que les indiens font de leurs rêves leurs dieux — tout en criant très fort. Cette première scène terminée, les deux indiens le prennent et lui enlèvent le drap des épaules pendant qu'un troisième lui présente les morceaux de sa peau, il y passe la corde et la lie au poteau. On lui donne ensuite un ou deux mètres de cotonnade dans chacune de ses mains, on le pousse tout près du poteau et on le fait tomber non sans une forte secousse. Le malheureux commence alors à danser autour du poteau, toujours en tirant sur la corde. Il continue de cette façon pendant au moins une heure ou jusqu'à ce que la peau soit complètement déchirée. Il tombe par terre, des indiens le ramassent et le mettent dehors, et c'est alors qu'on lui offre à boire ou à manger.

A cette danse, les indiens offrent plusieurs sacrifices jusqu'à la fin de la fête et ils les cachent sous les bosquets, de sorte qu'il ne demeure rien dans la tente. Chacun rentre chez soi, personne ne pouvant demeurer près de la tente.

Fin

M. BOTREL A M. COMBES

M. Botrel a fait parvenir les quelques strophes suivantes à M. Combes, alors qu'il était venu à Tréguier, au dévoilement de la statue de l'impie Renan :

Que viens-tu faire en ce pays,
 Proclamateur des lois infâmes,
 Lâche qui fais pleurer les femmes,
 Les vieillards et les tout petits ?
 Que viens-tu faire en la cité
 De Saint-Yves-le-Charitable ?
 Toi qui, dos au feu, ventre à table,
 Proscris la tendre charité ?
 Que viens-tu dire à nos Bretons ?
 Rangaine ta belle harangue,
 Ils ne comprennent pas ta langue
 Ni celle de tes compagnons.
 Vil successeur des apostats,
 A tous les serments tu fus traître,
 Hier, tu reniais t'ôn maître,
 Aujourd'hui tu le vend, Judas
 Blême de peur, rentre à Paris.
 Protégé par toute une armée
 Disparais comme une fumée,
 Sous le souffle de nos mépris !

“La Croix” de Montréal.

DING ! DANG !

Son Excellence Mgr Sbarette, Délégué apostolique au Canada, sera à St Boniface dans la semaine du 18 au 25 octobre.

Les Rvdes Socurs Lamoureux, Supérieure de l'Hopital de Saint Boniface et Sr Pominville, Supérieure de l'Hospice Taché, sont allées à Montréal pour traiter d'affaires de construction au sujet de l'agrandissement de l'Hopital de St Boniface.